



BARÈME D'HONORAIRES

Prix du bien	Honoraires TTC	
	Mandat Simple	Mandat Exclusif
De 0 à 100 000 €	9%*	8%*
De 100 001 € à 200 000 €	7%	6%
De 200 001 € à 400 000 €	6%	5%
400 001 € et plus	5%	4%

*Minimum d'honoraires : 3 000 € TTC

Sauf convention contraire, les honoraires sont à la charge du vendeur.

Les honoraires comprennent notamment les prestations suivantes : Accompagnement personnalisé et complet, publicités, recherche acquéreur, vérification du financement, visites, négociations, et constitution du dossier de vente.

L'agence C&J Immobilier, SARL, au capital social de 5000 €, immatriculée sous le numéro 941321192 au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON, dont le siège social est situé 8 bis place Osburg, 21370 Velars sur Ouche. Exerçant avec la carte professionnelle numéro CPI21022025000000008, avec la mention Transactions sur immeubles et fonds de commerce avec « Non détention de fonds et absence de garantie financière », délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Métropole de Bourgogne le 04/03/2025. Assurée en responsabilité civile professionnelle par ALLIANZ IARD, dont le siège social est situé à 1 cours Michelet, 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX, selon l'assurance n° CPI210220250000000008.